



Impact financier des pénuries de main-d'œuvre au Québec

Estimation des pertes
de revenus subies par
les PME dans la dernière année

AOÛT 2022

FCEI

**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affaires.^{inc}

Introduction

Le manque de main-d'œuvre est actuellement le deuxième enjeu le plus difficile (86 %) pour les petites et moyennes entreprises (PME) du Québec, juste après la hausse de certains coûts (87 %) (essence, intrants, assurances, etc.) et devant les coûts imposés par les gouvernements (81 %)¹. C'est dans l'objectif de mettre en lumière les conséquences de cet enjeu que la FCEI tente d'estimer le montant total des pertes essuyées par les PME québécoises² dues aux refus et aux retards touchant certains contrats au cours de la dernière année, à cause des pénuries de main-d'œuvre. Cette étude vient accompagner le rapport sur l'impact des pénuries pour les PME du Québec³ sorti en avril dernier.

Les différents effets des pénuries de main-d'œuvre sur les PME

Cette section met en lumière les effets des pénuries et approfondit les différentes conséquences du manque de personnel sur les propriétaires de PME québécoises. Les impacts peuvent prendre plusieurs formes et s'accumuler. En particulier, le manque de main-d'œuvre peut affecter le nombre d'heures travaillées par les propriétaires et leurs employés, ralentir le service et la production, mais aussi empêcher certaines ventes et forcer l'annulation de contrats. En effet, selon la Figure 1, la majorité des propriétaires (63 %) ont dû travailler plus d'heures pour compenser et 45 % ont indiqué que leurs employés ont travaillé plus d'heures. Le troisième impact le plus fort se fait ressentir dans le refus des ventes ou des contrats (39 %), alors que 12 % indiquent avoir pris du retard dans certains contrats.

La prochaine section tentera de mesurer les pertes liées aux perturbations affectant les ventes ou les contrats. Il est important de noter que le montant des pertes générées par des refus est parfois difficile à estimer (en particulier selon le secteur, où une quantité plus élevée de petites ventes ou de petits contrats peuvent être déclinés).

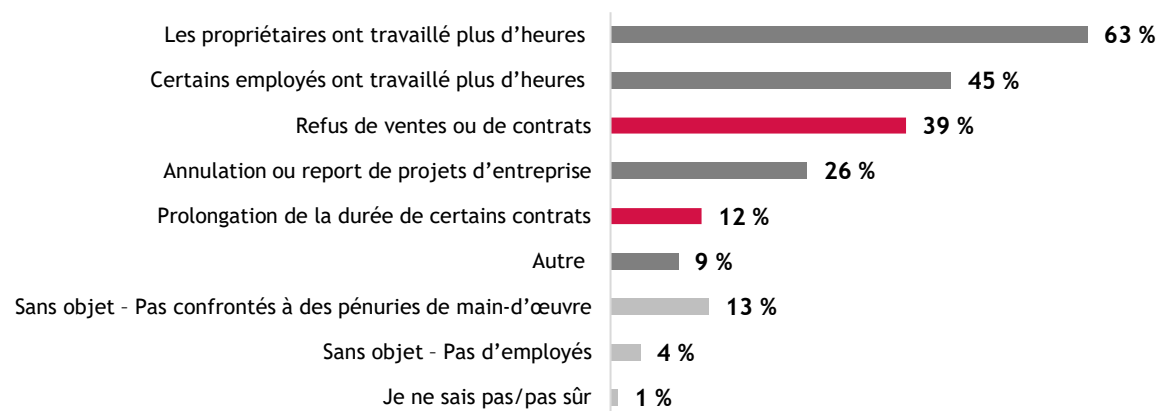
¹ FCEI, sondage *Votre voix - Avril 2022*, n = 440.

² Seules les PME québécoises ayant un intervalle de revenu compris entre 30 000 \$ et 5 M\$ sont considérées dans ce chiffre.

³ [Rapport de sondage de la FCEI : Impact de la pénurie de main-d'œuvre pour les PME du Québec](#), FCEI, 2022.

Figure 1

Effets des pénuries de main-d'œuvre sur les PME



Source : FCEI, Sondage *Omnibus Québec*, mars 2022, n = 1 328.

Remarque : Les répondants pouvant sélectionner plus d'une réponse à la fois, le total des pourcentages peut excéder 100.

Question : Quels effets les pénuries de main-d'œuvre ont-elles sur votre entreprise? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)

Tableau 1

Effets des pénuries de main-d'œuvre sur les PME

« Ça fait plus de deux ans que je cherche une assistante et une coiffeuse avec un minimum d'expérience. Je fais de la publicité partout où je peux me le permettre. [...] J'ai déjà une coiffeuse qui travaille à salaire pour moi. J'ai un besoin criant d'une autre coiffeuse et d'une assistante pour que mon salon puisse rouler au maximum comme avant la pandémie. [...] »

(Services personnels et divers, de 0 à 4 employés)

« Nous sommes durement touchés par la pénurie de main-d'œuvre depuis plusieurs années. Nous ne parvenons pas à fournir le service à notre clientèle, ainsi :

- (1) la clientèle n'a pas accès à certains services de santé essentiels
- (2) il nous est impossible de développer l'entreprise
- (3) il nous est impossible de développer des services de prévention pour la population ou des services à prix modique.
- (4) du temps et de l'énergie considérables sont investis par le propriétaire d'entreprise (limitant de ce fait les services rendus)

Nous nous adaptions en lâchant prise. C'est la seule option actuelle. Nous tentons de recruter à l'étranger, mais les coûts et retards de traitement à l'immigration sont absolument catastrophiques. [...] »

(Services sociaux, de 0 à 4 employés)

« La pénurie, l'instabilité de la main-d'œuvre, et donc la difficulté de rétention des nouveaux employés occasionnent un stress tel que nous songeons à vendre à une grosse organisation ou tout simplement fermer l'entreprise. Les supérieurs en place sont surchargés et peinent à assurer un renouvellement adéquat des équipes. L'entreprise ne manque pas de travail, mais nous peinons à recruter et à conserver nos éléments de main-d'œuvre en place. Nous devons également et constamment ajuster les salaires à la hausse sans pouvoir pour autant majorer nos prix de vente. [...] »

(Ressources naturelles, de 5 à 19 employés)

Sources : 1) FCEI, sondage *Votre voix* - Juin 2022.

2) FCEI, sondage *Perspectives sur votre entreprise*, mars 2022.

Pertes pour les PME du Québec

En se basant sur ces données de sondage sur les perturbations affectant les ventes ou les contrats, la FCEI a pu calculer une partie des pertes associées aux pénuries de main-d'œuvre par les propriétaires de PME du Québec (voir l'annexe pour plus de détails sur la méthodologie). Dans le Tableau 2, le montant total des pertes sur la dernière année est de plus de 10,7 milliards de dollars. Les secteurs de la construction et des services professionnels et administratifs affichent notamment tous les deux des pertes supérieures à 2 G\$. Plusieurs facteurs expliquent ces montants : 1) la taille (le nombre de PME) de ces secteurs, 2) la proportion élevée d'entreprises ayant indiqué avoir refusé des contrats ou des ventes dans la dernière année, et 3) la part plus grande de pertes par rapport à leur chiffre d'affaires. Les résultats détaillés de ces deux dernières proportions sont disponibles par secteur dans le Tableau A1 figurant en annexe.

Tableau 2

Pertes financières des PME québécoises par secteur (en millions de \$)

	Pertes par secteur (en millions de \$)
Construction	2 219,7
Services professionnels et administratifs	2 078,0
Commerce de gros et transport	1 204,2
Hébergement/restauration	1 024,4
Commerce de détail	971,8
Services personnels et divers	893,9
Fabrication	702,8
Agriculture et ressources naturelles*	256,5
Autres services*,**	1 417,8
Total	10 769,2

Source : FCEI, Sondage *Omnibus Québec*, mars 2022, n = 397.

Remarques : 1) *Petit échantillon, à utiliser avec prudence (<30).

2) **Les autres services comprennent les secteurs des services sociaux et celui des arts, loisirs et information.

Bien que le coût estimé des pénuries de main-d'œuvre en matière de pertes de ventes et de contrats soit considérable pour les propriétaires de PME, il est important de noter qu'il ne représente pas nécessairement autant de pertes nettes pour l'économie québécoise. En effet, les fonds non investis dans ces contrats ou dans certaines ventes ont pu être réaffectés à d'autres projets ou constituer d'autres dépenses pour les PME, et les clients perdus ont pu dépenser leur argent autrement au Québec.

Néanmoins, ces pertes de plus de 10,7 G\$ représentent autant de revenus qui auraient pu aider considérablement les entreprises concernées, notamment en leur permettant de composer avec le manque de personnel en investissant dans l'automatisation ou en augmentant les salaires. Par ailleurs, ce manque à gagner n'arrive pas au meilleur moment pour les PME québécoises, à l'heure où 62 %⁴

⁴ <https://initiative.cfib-fcei.ca/sante/>

d'entre elles sont confrontées au remboursement de leur dette COVID (108 000 \$ en moyenne)⁵ et seules 46 % ont des revenus normaux. Par ailleurs, d'autres défis les attendent actuellement puisque 87 % et 81 % trouvent difficile de faire face à la hausse des prix (énergie, intrants) et aux différents coûts imposés par les gouvernements⁶, respectivement.

Conclusion

Les pénuries de main-d'œuvre ont plusieurs impacts différents, dont celui des annulations de contrats et de ventes par les PME du Québec. Il est essentiel de ne pas négliger les conséquences de ces pertes, puisqu'elles pourraient s'accroître dans les années à venir si notre approche du marché du travail reste inchangée⁷.

Les PME sont le poumon de l'économie québécoise, ainsi, les difficultés liées à l'enjeu des pénuries ainsi que les pertes financières associées ne sont ni favorables à leur rétablissement postpandémique ni à leur prospérité.

⁵ [Deux ans de COVID-19 pour les PME du Canada](#), FCEI, 2022.

⁶ FCEI, sondage *Votre voix - Avril 2022*, n = 440.

⁷ Bomal, Laure-Anna, [Retour en force des pénuries de main-d'œuvre](#), FCEI, 2021.

Annexe : Méthodologie

Part des PME ayant subi des pertes

La part des PME ayant subi des perturbations dans leurs ventes ou leurs contrats suite aux pénuries de main-d'œuvre a été estimée à l'aide du sondage Internet *Omnibus Québec*, auquel 1 332 membres québécois de la FCEI ont répondu entre le 14 mars et le 7 avril 2022. Le sondage étant non probabiliste, on ne peut lui attribuer une marge d'erreur. La première question posée était :

Quels effets les pénuries de main-d'œuvre ont-elles sur votre entreprise? (Sélectionner toutes les réponses pertinentes)

- Sans objet - Nous ne sommes pas confrontés à des pénuries de main-d'œuvre*
- Sans objet - Nous n'avons pas d'employés*
- Nous avons annulé ou reporté des projets d'entreprise*
- Nous avons refusé des ventes ou des contrats*
- Nous avons prolongé la durée de certains de nos contrats*
- Les propriétaires ont travaillé plus d'heures pour compenser le manque de main-d'œuvre*
- Certains de nos employés ont travaillé plus d'heures pour compenser le manque de main-d'œuvre*
- Autre (préciser)*
- Je ne sais pas/pas sûr*

Les membres ayant sélectionné « Nous avons refusé des ventes ou des contrats » ou « Nous avons prolongé la durée de certains de nos contrats » ont été invités à répondre à la question complémentaire suivante :

Dans la dernière année, quel pourcentage de votre chiffre d'affaires avez-vous perdu en termes de ventes et/ou de contrats reportés et/ou refusés en raison des pénuries? (Veuillez entrer un pourcentage approximatif)

Le traitement des valeurs extrêmes des pourcentages de pertes de revenus liés à des refus ou à une prolongation de certains contrats se fait par l'exclusion des entrées de 90 % et plus dans l'échantillon. À la suite de cet ajustement, 3 réponses ont été retirées.

Selon le secteur, la proportion de PME affectées (Tableau A1), correspond au nombre d'entreprises ayant entré un pourcentage de pertes de revenus liées à des refus ou à la prolongation de certains contrats par rapport aux nombres d'entreprises avec employés de l'échantillon. Même si la prolongation de contrats pourrait être considérée comme positive, dans le cadre de ce sondage, on suppose que cet impact est négatif pour une PME. En se basant sur cette hypothèse, les membres affectés sont inclus dans l'estimation.

Par ailleurs, un membre qui a répondu être affecté, mais n'a pas entré de montant n'est pas considéré dans cette proportion, ce qui représente donc une marge de prudence additionnelle dans le cadre de cette estimation.

Tableau A1

Étendue des pertes de ventes ou contrats des PME québécoises dues aux pénuries de main-d'œuvre, en pourcentage des PME et du chiffre d'affaires, par secteur

	PME affectées (en % du total)	Pertes moyennes (en % du revenu)
Construction	47 %	23 %
Services professionnels et administratifs	46 %	26 %
Hébergement/restauration	38 %	24 %
Commerce de gros et transport	37 %	19 %
Fabrication	36 %	16 %
Services personnels et divers	29 %	29 %
Commerce de détail	17 %	19 %
Agriculture et ressources naturelles*	18 %	15 %
Autres services*, **	26 %	25 %
Québec	31 %	21 %

Source : FCEI, Sondage *Omnibus Québec*, mars 2022, n = 397.

Remarques : 1) *Petit échantillon, à utiliser avec prudence (<30).

2) **Les autres services comprennent les secteurs des services sociaux et celui des arts, loisirs et information.

Chiffre d'affaires moyen par industrie

Les données sur le revenu total moyen d'une PME québécoise selon le secteur proviennent des rapports des données sur la performance financière fournis par Statistique Canada pour l'année 2020⁸. Ces derniers sont disponibles sur mesure selon certains critères, dont la province, l'industrie, l'intervalle de revenu et le statut d'incorporation. Puisque les données pour les PME ayant un revenu compris entre 5 M\$ et 20 M\$ ne sont pas disponibles par province, notre analyse considère seulement les PME ayant un intervalle de revenu de 30 k\$ à 5 M\$.

Ceci constitue une limite dans l'estimation des coûts puisque les PME du Québec dont les revenus sont inférieurs à 30 000 \$ ou supérieurs à 5 M\$ ne sont pas considérées. Cette limite est aussi la raison pour laquelle le revenu moyen a été favorisé par rapport au revenu médian. Une autre raison étant que ces revenus pourraient aussi inclure les travailleurs autonomes, tandis que nous cherchons davantage les revenus d'entreprises avec employés.

Le statut d'incorporation favorisé pour notre analyse était celui des PME constituées en société. Cela exclut certains secteurs dont les données sur la performance financière ne sont pas disponibles pour des questions de confidentialité. Dans ces cas, nous avons donc considéré toutes les entreprises du secteur, quel que soit leur statut d'incorporation. Les industries concernées sont les suivantes : extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz, industrie de l'information et industrie culturelle, services d'enseignement et arts, spectacles et loisirs.

Le secteur de la finance et des assurances a été exclu puisque les données ne sont pas accessibles.

⁸ Statistique Canada-Profiles des petites entreprises, 2020.

PME considérées aux fins du calcul

Le Tableau 33-10-0304-01 de Statistique Canada⁹ présente le nombre d'entreprises selon le nombre d'employés par secteur en date du décembre 2020, selon la province. Les entreprises ayant plus de 500 employés ainsi que celles des secteurs suivants : administration publique, service public, finance et assurances, services immobiliers et services de location et de location à bail, ou qui sont non classifiées, ont été retirées de ce total. Certains calculs personnalisés de la FCEI ont été effectués pour ajuster les différentes composantes de certains secteurs.

Calcul des pertes

La part de PME ayant subi des pertes est multipliée par le nombre ajusté de petites et moyennes entreprises au Québec, calculé précédemment, selon le secteur. Ces manipulations nous donnent une estimation des PME affectées par les pénuries de main-d'œuvre, par secteur.

En parallèle, grâce à l'auto-évaluation par les membres de la FCEI du montant de leurs pertes exprimé en pourcentage de leur revenu, sur la dernière année, nous pouvons estimer les pertes pour une entreprise affectée, selon le secteur. C'est dans cet objectif que le revenu total extrait des données sur les performances financières est multiplié à ce pourcentage, par secteur.

Enfin, le produit du montant des pertes par entreprise affectée par le nombre d'entreprises affectées nous donne une estimation des pertes de contrat des PME québécoises dues aux pénuries de main-d'œuvre, par secteur.

L'équation qui suit illustre sommairement la méthodologie de calcul utilisée :

$$\sum_s [\text{PMEPs} \times \text{PMETOTs}] \times [\text{Ps} \times \text{Rs}]$$

où

PMEPs = Part de PME du secteur « s » ayant subi des pertes

PMETOTs = Nombre ajusté de PME du secteur « s » au Québec

Ps = Perte moyenne en pourcentage du revenu, pour une PME du secteur « s »

Rs = Revenu moyen d'une PME du secteur « s » au Québec

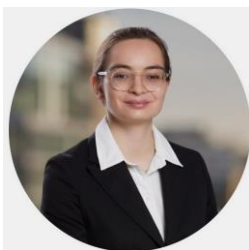
⁹ Statistique Canada. Tableau 33-10-0304-01, nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2020.

À propos de la FCEI

La FCEI (Fédération canadienne de l'entreprise indépendante) est le plus grand regroupement de PME au pays, comptant 95 000 membres dans tous les secteurs d'activité et toutes les régions. Elle vise à augmenter les chances de succès des PME en défendant leurs intérêts auprès des gouvernements, en leur fournissant des ressources personnalisées et en leur offrant des économies exclusives.

Visitez feci.ca pour en savoir plus.

À propos de l'auteur



Laure-Anna Bomal
Analyste de la recherche

Laure-Anna Bomal est analyste de la recherche à Montréal à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI). Depuis son arrivée à la FCEI en 2021, elle a travaillé sur plusieurs sondages et rapports de recherche sur les enjeux touchant les PME, notamment la logistique des entreprises et les pénuries de main-d'œuvre.

Elle est titulaire d'une maîtrise en économie de l'Université d'Ottawa et d'un baccalauréat en mathématiques et économie de l'Université de Montréal.



FCEI

**FÉDÉRATION CANADIENNE
DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE**

En affaires pour vos affairesTM